

CM . . .



MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres a regardé attentivement le CM (Conseil Municipal), qui a eu lieu jeudi soir dernier, à la mairie de Chartres.



<https://www.bing.com/videos/search?pc=M0ZI&q=voir+le+conseil+municipal+du+16+Novembre+2023+Chartres+28000&ru=%2fsearch%3fform%3dM0ZLBR%26pc%3dM0ZI%26q%3dvoir%2ble%2bconseil%2bmunicipal%2bdu%2b16%2bNovembre%2b2023%2bChartres%2b28000&view=detail&mmscn=vwrc&mid=F72D230E7AE5D4E8B58DF72D230E7AE5D4E8B58D&FORM=WRVORC>



Comme à l'accoutumée, nous avons eu droit à du « **grand spectacle** » (**le Chartres comédie club**) !

Échanges verbaux musclés sur fonds d'ironies, le maire ne déroge pas à ses principes.

Le maire a donné la pleine mesure, de sa véritable personnalité et du plaisir qu'il prend inlassablement à rabaisser les gens par la moquerie, **à la limite de l'insulte.**

Il a ainsi croisé le fer, avec (de son point de vue) les « **imbéciles** » (...)



Mé

diaChartres

Nous connaissons à présent, les projets pharaoniques du maire, mais plus inquiétant, une partie du montant des dépenses pour les contribuables, qui vont venir grossir la dette de la Ville et de l'Agglo (déjà à la limite de l'étouffement).

Il a également été question de l'ex-référent de l'association [Anticor](#), pour le 28, en faisant voter la prise en charge des frais de procédures, déposé contre ce dernier, et initié par le maire et son staff, une charge financière de plus !

Exclusivité!

Mais, mauvaise nouvelle pour le maire et ses « comparses », **MédiaChartres révèle, en exclusivité**, que l'association **Anticor** nationale n'a pas obtenue la reconduction de son agrément, indispensable à la poursuite de ses activités.

<https://www.anticor.org/2023/11/16/la-justice-confirme-la-mauvaise-redaction-de-larrete-par-jean-castex-privant-anticor-de-son-agrement/>

C'est donc par pure inutilité que ce procès « bâillon » va se dérouler, du temps perdu pour tous les intervenants : les plaignants, la justice, l'accusé où (encore) . . . les contribuables.

Contacté par **MédiaChartres**, l'ex-référent **Anticor 28**, déplore cette décision et précise qu'il reste des recours possibles (?). Sur le plan local, il indique qu'il continuera à combattre « **différemment** », les causes qui avaient motivé son engagement au sein de l'association, durant plus de **10 années**, et précise aussi, que l'**année 2024** ne sera pas exclusivement l'année des autres « **grands chantiers** », **mais surtout**, l'**année des révélations** et la mise en lumière des « **gros dossiers** » (Cit°)



Pour rappel : <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>

JUSQU'ICI
TOUT VA
BIEN

Pour certains-nes, mais après ?



Moujib Kada